



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Aménagements de la gestion des Championnats de France

La FFSB a mis en place un « *groupe de pilotage* » pour assurer l'organisation des divers Championnats de France.

Confiée à MM. :

Roger Parmentier, Pascal Contamin et Pascal Hernandez.

Cette mission consiste à gérer les appels à candidatures, les visites de sites, les réservations diverses, le suivi des convocations, l'accueil et l'encadrement des missionnés pour ces compétitions.

Autre objectif :

Contrôler, assurer et organiser pour que soit respecté les impératifs budgétaires avec les aménagements suivant, pour tous les missionnés :

- a) Réduire le nombre de représentants FFSB =5 (Maxi 6)
- b) Organiser et assurer le suivi de la restauration et de l'hébergement
- c) Maîtriser les frais de séjour des conjoints
- d) Contrôler les fiches de frais

A cet effet de nouveaux imprimés « Ordre de Mission » et « Bulletin réponse » sont envoyés individuellement ou figurent la (ou les) mission pour laquelle la personne est mandatée, ainsi que des fiches de décompte de frais pour conjoint

L'accueil sur les sites sera fait par l'un des membres du groupe de pilotage au stand de la boutique FFSB, ou sera remis :

- L'adresse d'hébergement
- Les différents badges (parking ; identité)
- La fiche de frais
- Les tickets repas.

Particularités :

A= Hébergement :

Par ses propres moyens le remboursement ne pourra être supérieur au tarif FFSB imposé aux organisateurs.

B= Restauration :

Les tickets repas nominatifs seront remis à l'arrivée.

La valeur de ces tickets est négociée par la FFSB avec les organisateurs, pour les repas pris à l'extérieur, le remboursement se fera sur la base du ticket organisateur et le (ou les) tickets non utilisés devront être joints à la fiche de frais pour validé le remboursement.

Pour les arbitres et commissaires (ou délégués) dans la mesure du possible une table sera réservée pour assurer un service rapide.

C= Conjoint :

Si la partie « conjoint » est renseignée sur le bulletin réponse, l'enveloppe d'accueil sera complétée suivant la demande.

La régularisation des surcoûts de ce séjour conjoint (chambre double, petit déjeuner, repas) fera l'objet d'une déduction sur la fiche de frais.

Bons championnats, cordialement.

Pour le Groupe de Pilotage

Le Secrétaire Général,

Roger PARMENTIER

Copie à :

Chrono
Comité directeur
CR/CS
CBD

63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.asso.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z